Le plateau du Vellan

Gervanne - Plan-de-Baix

Plateau du Vellan (m_rocheblave)

Le plateau du Vellan est un lieu d'une grande diversité écologique, patrimoniale et paysagère. Cette balade vous offre la possibilité de découvrir en quelques kilomètres de nombreuses richesses de la vallée de la Gervanne, dont les célèbres et remarquables Gorges d'Omblèze.

Cette randonnée va vous faire découvrir différentes ambiances :

depuis le plateau du Vellan et sa croix, avec un magnifique panorama à 360° emmenant des Cévennes à la chaîne des hauts plateaux du Vercors, jusqu'aux étroites Gorges d'Omblèze, site classé par l'état aussi grandiose que sauvage.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 14.2 km

Dénivelé positif : 808 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Histoire et patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Plan-de-Baix village (parking)
Arrivée : Plan-de-Baix village (parking)
Balisage : GR PR

1. Départ depuis le village de **Plan-de-Baix** (parking). Emprunter l'itinéraire GR® 9 qui part vers le Nord jusqu'à **Rimont**, puis bifurquer à droite et rejoindre **Sous le Vellan** et **Le Vellan**. Se rendre jusqu'à la **croix du Vellan** d'où l'un des plus beaux panoramas de la région vous est offert. Continuer sur le GR® 9 qui traverse tout le plateau du Vellan sur près de cinq kilomètres pour atteindre le carrefour de **La Cote 999 mètres.**
2. Laissant le GR® poursuivre sa route vers Léoncel, tourner à droite (itinéraire du Grand tour du Vercors à pied) et descendre progressivement par un joli sentier en sous-bois jusqu'au croisement du **Grand Cros** puis de **Baume Noire**, vous entrez alors dans le site classé des **Gorges d'Omblèze**. Vers le Sud, emprunter momentanément la route (RD 578) qui remonte en direction de **Plan-de-Baix**. Laisser cette dernière dans un virage (toujours bien suivre le balisage jaune-vert) et prendre le chemin en sous-bois, qui permet de revenir petit à petit vers **Plan-de-Baix**, en passant à proximité de quelques habitations isolées.
3. Revenu sur la route, traverser celle-ci et continuer jusqu'au croisement de **Vialaret** puis **Les Perriers**, le village est alors tout prêt.

Sur votre chemin…

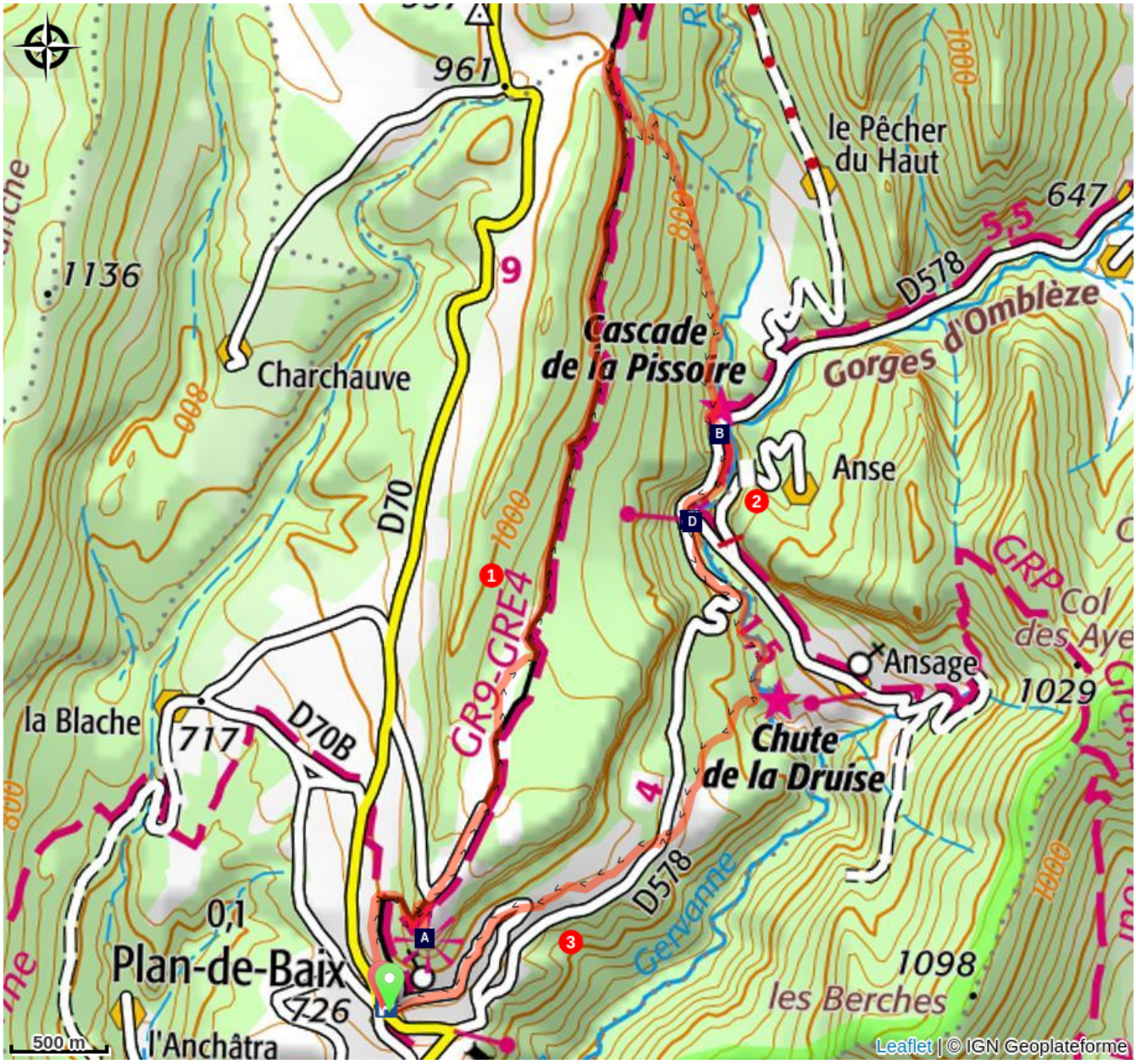

Croix du Vellan (A)
Le Moulin de la Pipe (C)
Baume noire (B)
Les Gorges d'Omblèze (D)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Attention par temps de pluie, certains passages techniques peuvent être délicats et glissants !

Utilisez les passages aménagés pour franchir les clôtures, refermez les portails et barrières par respect pour les activités pastorales et agricoles.

Restez sur les chemins balisés c'est aussi respecter la propriété privée.

Profil altimétrique

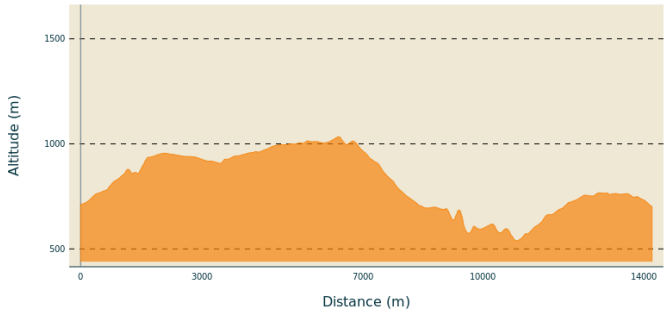

Altitude min 539 m
Altitude max 1034 m

Transports

En train :
Gare SNCF à Crest
Le calculateur d'itinéraire multimodal OùRA vous donne accès à toutes les correspondances entre les trains régionaux, transports urbains et ligne de bus départementale : https://www.oura.com/

En Bus :
Avec les cars Région Drôme depuis Valence ou Crest, prendre la ligne D25 jusqu'à Beaufort-sur-Grevanne puis rejoindre le départ en stop ou en covoiturage.

En Autostop :
Possibilité d'aller et/ou retour en autostop avec Rezo Pouce jusqu'à Plan-de-Baix depuis Valence, Romans sur Isère et Saint-Nazaire-en-Royans (retrouvez tous les arrêts Vercors sur www.rezopouce.fr)

Accès routier

Depuis Crest, prendre la direction de Beaufort-sur-Gervanne par la D 93 puis la D 70.

Après Beaufort-sur-Gervanne, suivre la D 70 en direction de Plan-de-Baix, parking dans le village.

Parking conseillé

Parking au coeur du village

En covoiturage :

Proposez ou reservez votre covoiturage avec la plateforme régionale Mov'Ici.

Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays de Crest Saillans
Place du Général de Gaulle, 26400 Crest

accueil@coeurdedrome.com
Tel : 04 75 25 11 38
https://www.valleedeladrome-tourisme.com/

Point info tourisme Beaufort-sur-Gervanne
Route de Plan-de-Baix, 26400 Beaufort-sur-Gervanne
Tel : 04 75 25 11 38
http://www.gervanne-sye.com/

Sur votre chemin…

Croix du Vellan (A)

La Croix du Vellan est l'un des plus beaux belvédères sur la Gervanne. Forteresse calcaire invincible, ancien oppidum gaulois, puis fortifications médiévales avec, d'après les textes, village et chapelle, le Vellan (montagne du vent) livre très peu de vestiges : un reste de rempart avec son fossé, une ruine et ces immenses tas de pierres imprégnées de soleil et de vent. Leur présence est une énigme.
Crédit photo : S&M Booth

Baume noire (B)

La grotte de Baume noire est un lieux étonnant qui témoigne de l'hydro-géologie complexe des lieux.
Crédit photo : M. Rocheblave

Le Moulin de la Pipe (C)

Le Moulin de la Pipe, doit son nom à un meunier du début du XXème siècle, Jean Géry qui était un grand fumeur et qui, de ce fait, fut surnommé « Jean de la Pipe ». Mais sur le cadastre Napoléonien, il est référencé sous le nom historique de « Moulin de Léaussel ». Après la crue de 1914 qui emporta le canal, le barrage et les installations du moulin, Jean de la Pipe revendit le bâtiment à un habitant du Pescher du Bas. L'acquéreur Gagnol Adonis et sa femme Julienne, née Bouillanne, transforment le Moulin en auberge dès 1918. En 1935, ils la cèdent à leur tour à Auguste Rey et Marie Bouvat du hameau d'Ansage qui l'exploitent pendant un an. En 1936, René Belle, venu du Royans Isérois, leur racheta le Moulin. Conseillé par un épicier ambulant de la vallée, il se lance la même année dans la création d'une laiterie industrielle, produisant du beurre et du fromage avec le lait collecté dans les communes voisines. Pendant ce temps, l'activité de l'Auberge pouvait être maintenue grâce à l'excellente Georgette Charbonnel qui préparait quotidiennement les repas pour les ouvriers et les voyageurs.Après avoir fourni des emplois aux habitants d'Omblèze et des communes voisines pendant un demi-siècle, la laiterie connut des difficultés d'ordre financier de sorte qu'elle dût cesser son activité en 1983. Georgette Charbonnel, la fameuse cuisinière du Moulin, devenue une célébrité locale aura régalé les habitants de la région ainsi que les touristes de 1936 à 1985. Elle quittera la Pipe en 1986, où elle vécut et travailla pendant 49 ans.
Crédit photo : S.M Booth

Les Gorges d'Omblèze (D)

Les gorges d'Omblèze sont classées depuis 1991 (décret du 28 novembre 1991). Le site classé s'étend sur les communes d'Omblèze et de Plan-de-Baix.
Les Gorges d'Omblèze résultent de l'érosion du plateau calcaire par la Gervanne, cette incision faite perpendiculairement à la montagne se nomme une cluse. Ici, l'eau est omniprésente, avec des cascades et une végétation luxuriante qui amènent de la fraîcheur lors des chaudes journées d'été.
Crédit photo : S.M Booth